



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2017/95**

**OBJET : GIRATOIRE RD 1113 – AVENUE SABLES  
D'EXPERT – ENGAGEMENT FINANCIER**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 28**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 38**

**Quorum : 23**

**Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 juin 2017**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 20 juin 2017**

La séance est ouverte

**Le Mardi 27 juin l'année deux mille dix-sept à 18h30** à SAUCATS – Espace Culturel et Sportif « la Ruche »

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	E		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	E	M.FATH
CANADA Béatrice	E	M.BLANQUE	LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	E	M.GACHET	BROSSIER Jean-Marie	E	M.TAMARELLE
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	E	M.CHEVALIER
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BETES est élue secrétaire de séance  
Les procès-verbaux du 22 Mars 2017 et 11 Avril 2017 sont adoptés

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Canton de La Brède

Envoyé en préfecture le 30/06/2017

Reçu en préfecture le 30/06/2017

Affiché le

**SLO**

ID : 033-243301264-20170627-2017\_95-DE

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/95

**OBJET : GIRATOIRE RD 1113 – AVENUE SABLES  
D'EXPERT – ENGAGEMENT FINANCIER**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les échanges de courriers entre le Département de la Gironde et la CCM sur le projet d'aménagement du giratoire de la RD 1113-avenue des sables d'expert.

considérant l'avis favorable du bureau

## **EXPOSE**

La réalisation d'un giratoire au niveau du carrefour entre la route départementale 1113 et l'avenue des Sables d'expert entre dans le cadre de la programmation pluriannuelle des opérations de sécurité et d'aménagement des routes départementales.

La CCM s'est déjà engagée financièrement dans des projets sécurisation routière comme pour le giratoire du Petit Breton sur la commune d'Ayguemortes et sur le projet d'échangeur à la sortie de l'autoroute A62 à La Brède.

Afin de continuer à participer aux opérations de sécurité routière, la CCM s'engage sur sa participation au financement du carrefour entre la route départementale 1113 et l'avenue des Sables d'expert.

Les modalités de financement de ce projet seront définies au sein d'une convention entre le Département et la CCM.

### ***Le conseil communautaire à l'unanimité :***

- 1°) Approuve** la participation financière de la CCM dans le projet de carrefour entre la route départementale 1113 et l'avenue des Sables d'expert
- 2°) Dit** qu'une convention sur les modalités de financement sera établie et que les crédits afférents seront prévus au budget
- 3°) Autorise** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération et mener toutes les actions utiles et nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

Fait à Martillac, le 27 juin 2017

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***